



Site de la ville

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 27 septembre 2024  
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil**

## ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

### **Direction des finances**

1 - Rapport de la CLECT 2024 : rapport sur l'évaluation des charges relatives aux compétences partagées et aux compétences facultatives

### **Direction des ressources**

- 2 - Désignation des conseillers municipaux appelés à siéger en CAP, CST, F3SCT - modification
- 3 - Création de postes au tableau des effectifs
- 4 - Adhésion à la mission chômage du Centre départemental de gestion du Loiret
- 5 - Rétrocession de concession cinéraire au cimetière municipal du Bourg

### **Direction de l'Éducation et des loisirs**

- 6 - Approbation du projet éducatif territorial et du plan mercredi
- 7 - Avenant aux conventions d'objectifs et de financement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement - extrascolaire et périscolaire
- 8 - Convention type de mise à disposition de lignes d'eau du Centre Nautique La Grande planche au profit des M.N.S. pour l'enseignement de la natation en cours privés individuels ou collectifs
- 9 - Subvention exceptionnelle - Théâtre de la Tête Noire - Structure

10 - Convention de mise à disposition du théâtre municipal - Avenant n°1 avec l'association Théâtre de la Tête Noire

**Direction de l'action sociale**

11 - Détermination du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

12 - Election des représentants du conseil municipal siégeant au CCAS

13 - Approbation du règlement intérieur du service Animation Seniors

**Direction de l'aménagement**

14 - Acquisition de la parcelle cadastrée AD n°27 appartenant aux conjoints BASSEVILLE - PILMIS

15 - Acquisition des parcelles cadastrées AD n°35 et ZD n°78 appartenant à Monsieur MAUBAILLY

16 - Acquisition de la parcelle BX N° 94 propriété de Madame Claudine Pelé

17 - Acquisition de la parcelle cadastrée BV n° 19 - Propriété de Monsieur Jean-François BOYER

18 - Dépôt d'une Déclaration Préalable à division - Lotissement de la Motte Pétrée

- Informations diverses

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mathieu Gallois  
Maire de Saran – Conseiller Départemental

